

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention AS** **2024-2025****Code**

T.TS.SO359.AS2.F.24

Type de formation *☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS**Niveau**

- ☒ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique

☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- ☒ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- ☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☒ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS *****6 ECTS**

Volées :

PT 2023, EE 2022, TP 2022

Semaines 8 à 22

Lundi et/ou Mardi

Langue(s)☒ français3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
 4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Utiliser les outils d'intervention propres au service social, sur le plan relationnel et administratif
- Communiquer de manière appropriée, par oral et par écrit, en fonction des contextes d'intervention
- Se référer et se conformer au cadre juridique et institutionnel
- Adopter une posture réflexive lors de l'examen des situations et la mobilisation des ressources méthodologiques
- Adopter une posture professionnelle valorisant les compétences de la personne, encourageant son autodétermination et favorisant le développement de son pouvoir d'agir
- Proposer des pistes d'intervention et les justifier, en tissant des liens avec des modèles et des méthodes théoriques

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le travail social avec les individus, les groupes et les communautés nécessite la maîtrise de nombreuses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Les tâches effectuées dans les services sociaux relèvent de l'aide à la personne, mais aussi de la gestion administrative.

Or, les approches contemporaines prônent des relations d'aide dans lesquelles le ou la bénéficiaire est également expert·e de sa propre situation. La prise en compte de ses besoins, ressources et limites évolue, selon les contextes, entre aide en adhésion et aide sous contrainte.

De fait, les problématiques sociales auxquelles les professionnel·le·s de terrain sont confronté·e·s sont multiples et complexes. Elles requièrent la capacité d'adopter une posture réflexive, d'analyser les situations à la fois de manière précise et globale, en tissant des liens avec des concepts et des modèles théoriques. Elles impliquent souvent de collaborer de manière pluridisciplinaire.

Par ailleurs, dans des contextes institutionnels exigeants, les professionnel·le·s se doivent d'être rigoureux et rigoureuses, capables de se conformer au cadre juridique et institutionnel qui prévaut. Ils et elles sont amenés à rendre compte de leur activité, expliquer leurs interventions et justifier leurs décisions, en s'appuyant sur des observations objectives et sur des connaissances scientifiques.

En conséquence, le module portera sur la relation d'aide, l'évaluation et l'intervention en service social, sous l'angle de l'individu et de la famille principalement. Nous évoquerons notamment le champ de la protection de l'enfant. Une attention particulière sera portée à la systémique, approche prédominante dans ce domaine. Une vignette clinique transversale servira de support au fil du module.

Les enjeux liés aux moyens de communication seront abordés, à la fois sous l'angle de l'écrit (tenue d'un dossier administratif) et sous l'angle de l'oral (techniques d'entretien).

Modalités pédagogiques :

Dans une logique de continuité du parcours de formation des étudiant·e·s, le module s'appuiera sur les compétences acquises en formation pratique 1, ainsi que lors des cours fondamentaux (F3, F5, F6 et F7 en particulier). Les concepts théoriques seront abordés essentiellement en amont des cours, par des lectures obligatoires (modèle de la classe inversée). Les cours seront consacrés principalement à la discussion et à l'analyse des notions. Ils permettront d'en vérifier la compréhension et d'en affiner la maîtrise, par des échanges interactifs et des exercices. Des ateliers permettront de pratiquer les techniques d'entretien. Des professionnel·le·s du terrain viendront présenter les outils et les méthodes d'intervention spécifiques à leurs domaines.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module se subdivise en trois parties :

- Quiz de droit. Echéance fixée au **mardi 29 avril 2025** (semaine 18).
- Travail écrit (semaine 22). Le **mardi 27 mai 2025**. Les étudiant·e·s déposeront un dossier individuel comprenant diverses pièces typiques d'un dossier social.
- Examen oral (semaine 26). Le **lundi 23 juin 2025 ou le mardi 24 juin 2025**, les étudiant·e·s passeront un examen oral, avec des questions traitées en binôme voire en trinôme et des questions individuelles, portant sur une analyse de situation (vignette clinique) et sur leurs dossiers respectifs.

Les étudiant·e·s pourront s'inscrire à une activité facultative leur permettant, si elle est réalisée correctement, d'obtenir des points bonus valables lors du premier passage d'examen.

Les modalités précises seront annoncées durant le module. Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle. Une participation régulière et active des étudiant·e·s est exigée.

Des sondages aléatoires de présence seront effectués. Lors de ces sondages, deux absences sont tolérées. Dès la troisième absence, 10% des points totaux de la grille d'évaluation finale du module seront retirés. Dès la cinquième absence, 20% des points seront retirés. Toute absence doit être excusée dès connaissance de celle-ci, par email à la responsable de module, avec l'assistant·e de module en copie. En cas de présentation d'un certificat médical, l'absence ne sera pas comptabilisée.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- 1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un examen oral individuel, sous forme d'analyse de vignette, qui aura lieu le **lundi 1er ou mardi 2 septembre 2025** (semaine 36).
- 2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques**

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 **Bibliographie**

Des listes seront remises au cours du module.

10 **Enseignant·e·s**

Baettig Sébastien
 Basterrechea Léa
 Bersier Yannick
 Bertocchi Silvie
 Brossy Joëlle
 de Meyer Patricia
 Ganière Mélanie
 Gremion Vincent Anne-Claire
 Konan N'Dri Paul
 Rosselet Justine
 Simoes Tania
 Steiner Walter
 Vacataire1

Responsable de module *

BROSSY Joëlle

Descriptif validé le *

10 janvier 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle